WSRW WESTERN SAHARA RESOURCE WATCH

Rapport
Mai 2026

# P pour Pillage 2026

Avec les données 2025

## Les exportations marocaines du phosphate du Sahara Occidental occupé

Des compagnies de fertilisants du monde entier importent le phosphate controversé du Sahara Occidental, territoire sous occupation marocaine illégale. Ce rapport détaille celles qui sont impliquées en 2025.

Le vraquier Emerald Qushan (OMI 9991537) vu à Gibraltar le 17 janvier 2025, avant son départ pour le Sahara Occidental occupé. Le navire a quitté le Sahara Occidental avec environ 61 000 tonnes de phosphate à destination de l'Inde.

**Publication**
Mai 2026, Bruxelles

**ISBN**
978-82-93425-72-4

**Front page**
Le plus long convoyeur au monde transporte le phosphate des mines de Bou Craa jusqu'à la côte.

**Photos**
Berserk Productions (P.1), Elli Lorz (P.5, 18), Aleksandra Schnell (P.11), Manuel Hernández Lafuente (P.14), Rick Vince (P.15a)

Cette publication est financée par le Syndicat norvégien des travailleurs généraux.

Le rapport est libre d'utilisation, en version imprimée ou en ligne.

Pour des commentaires ou des questions, contactez coordinator@wsrw.org.

Western Sahara Resource Watch (WSRW) est une organisation internationale basée à Bruxelles.

WSRW, ONG indépendante, travaille en solidarité avec le peuple du Sahara Occidental, pour faire des recherches et informer sur le pillage des ressources du territoire par le Maroc.

www.wsrw.org
wsrw.bsky.social
www.instagram.com/wsrw_org
www.linkedin.com/company/wsrw
www.facebook.com/wsrw.org
www.x.com/wsrw

Pour approfondir ses recherches et intensifier ses campagnes internationales WSRW a besoin de votre aide.

Pour tout don, rendez-vous www.wsrw.org.



# Synthèse

Toute vie sur la planète, et donc toute la production agricole, dépend du phosphore, symbole chimique P. Cet élément se trouve dans le minerai de phosphate et est transformé en engrais. Pour le peuple du Sahara Occidental, leur P ne se transforme pas en bénéfice. C'est plutôt le contraire.

Pour la treizième année consécutive, Western Sahara Resource Watch publie un aperçu annuel détaillé des compagnies impliquées dans l'achat du phosphate du Sahara Occidental. Le minerai de phosphate illégalement exploité par le gouvernement marocain au Sahara Occidental est l'une des principale sources de revenus tirés par le Maroc des territoires qu'il occupe en infraction du droit international. Le peuple sahraoui s'est toujours ouvertement déclaré contre ce commerce, et l'a exprimé à toute occasion, devant l'ONU et auprès des entreprises concernées.

La liste présentée dans ce rapport est complète pour l'année civile 2025, et indique toutes les cargaisons de phosphate chargées au Sahara Occidental occupé. Au total 36 navires ont quitté le territoire avec 2,02 millions de tonnes de minerai de phosphate, une forte augmentation par rapport au 1,45 million de tonnes de 2024.

Depuis 2021, le Maroc a réalisé d'importants investissements dans le port et dans les installations de Bou Craa.

Depuis le début de l'occupation en 1975, le Maroc n'a vendu que du phosphate brut. Dans quelques années, les phosphates seront aussi exportés sous une forme transformée, plus précieuse. Cela rendra ce commerce encore plus lucratif. Les revenus tirés par le Maroc de la mine de Bou Craa ont considérablement augmenté depuis 2021, notamment à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Il est difficile de connaître la valeur exacte du commerce actuel, mais WSRW estime qu'il pourrait se situer autour de 376,5 millions de dollars US pour l'année 2025.

L'Inde a été de loin le principal pays importateur en 2025, avec 1,34 million de tonnes, suivie du Mexique (508 000 tonnes) et de la Nouvelle-Zélande (171 000 tonnes). Jamais auparavant si peu de pays n'avaient importé au cours d'une seule année civile.
Les importations indiennes ont fortement progressé l'an dernier, l'entreprise recevant en moyenne deux cargaisons par mois, soit le double de cargaison par rapport à l'année précédente.

WSRW appelle toutes les entreprises impliquées dans ce commerce à mettre immédiatement un terme à tous les achats et transports de cargaisons de phosphate du Sahara Occidental, et ce jusqu'à la solution du conflit. Les investisseurs sont invités à interpeller les compagnies, ou à désinvestir si rien n'est modifié dans leurs pratiques.

# La controverse

**La revendication du Maroc sur le Sahara Occidental a été rejetée par la Cour Internationale de Justice.[1] À ce jour, l'ONU qualifie le Sahara Occidental de territoire non autonome – une colonie – sans puissance administrante. Selon l'ONU, la « souveraineté permanente sur les richesses et les ressources naturelles » est un « élément fondamental du droit à l'autodétermination ».[2]**

Le Bureau des affaires juridiques des Nations Unies a analysé la légalité de l'exploration et exploitation pétrolière au Sahara Occidental, une activité d'extraction des ressources - actuellement dans sa phase exploratoire - qui est d'une nature similaire à l'extraction du phosphate. L'ONU a conclu que « si des activités de prospection et d'exploitation devaient être entreprises au mépris des intérêts et de la volonté du peuple du Sahara Occidental, elles contreviendraient aux principes de droit international applicables aux activités touchant aux ressources minérales des territoires non autonomes. »[3]

L'Organe des Nations Unies dédié aux droits économiques, sociaux et culturels[4] et le Comité des droits de l'homme des Nations Unies ont tous deux souligné la nécessité d'obtenir du peuple sahraoui son « consentement à la réalisation de projets de développement et d'opérations d'extraction [des ressources] ».[5]

Une série d'arrêts de la Cour européenne de justice, le dernier en 2024, affirme le droit du peuple sahraoui au consentement.[6]

Pourtant, quelques semaines seulement après l'invasion du territoire en 1975, le minerai de phosphate de la mine de Bou Craa au Sahara Occidental était exporté vers des entreprises d'engrais étrangères. La mine de Bou Craa est gérée par l'Office Chérifien des Phosphates SA (OCP), compagnie nationale marocaine de phosphate maintenant connue comme OCP SA. La mine est l'une des principales sources de revenus du Maroc sur le Sahara Occidental.

Les Phosphates de Boucraa SA (Phosboucraa) est une filiale à part entière de l'OCP. Ses principales activités sont l'extraction, l'enrichissement, le transport et la commercialisation de minerai de phosphate de la mine de Bou Craa, jusqu'à l'exploitation du quai de chargement et de l'usine portuaire de traitement située sur la côte Atlantique, à El Aaiún. L'OCP déclare sa capacité annuelle de production au Sahara Occidental à 2,6 millions de tonnes et estime la réserve de Bou Craa à 500 millions de tonnes.[7] Bou Craa contribue pour environ 8% des volumes totaux extraits par l'OCP et pour environ 20% de son exportation totale de minerai de phosphate.[8] OCP affirme que les mines Bou Craa ne représentent que 2% de toutes les réserves de phosphate exploitées par le Maroc.[9] La qualité exceptionnelle du minerai de phosphate du Sahara Occidental en fait un produit très convoité des producteurs d'engrais.

Cependant, cette histoire pourrait toucher à sa fin. Le gisement de phosphate de Bou Craa est composé de deux couches. Les propres rapports de l'OCP de 2014 et 2016 se contredisent, affirmant que seule la couche supérieure est exploitée ou que l'exploitation minière est déjà passée à la deuxième couche, qui est de moindre qualité.[10] Ce qui est clair c'est que le Maroc a maintenant pratiquement vendu la totalité du phosphate de haute qualité qui aurait dû être disponible pour le peuple sahraoui dès son autodétermination.

L'OCP affirme aussi que Phosboucraa est le plus grand employeur privé de la région, déclarant 2 029 employés en 2019[11] - et 75 % seraient des « locaux » (sans préciser s'il s'agit de Sahraouis ou de colons).[12] L'OCP vante aussi l'impact social de Phosboucraa, et ses programmes éducatifs.[13] L'OCP présente des prétendus bénéfices économiques et sociaux comme justification à son exploitation de mines de phosphate à l'extérieur des frontières traditionnelles et internationalement reconnues du Maroc.[14]

L'OCP utilise également les phosphates de Bou Craa pour son travail de lobbying politique afin d'obtenir le soutien d'autres pays pour son occupation illégale.[15]

## L'affaire des biens pillés

**Le 1er mai 2017, s'est produit en Afrique du Sud, un évènement qui reste d'une grande actualité. Ce jour-là, le vraquier NM Cherry Blossom a été immobilisé à Port Elizabeth sur décision de justice. Le navire n'avait prévu qu'une brève escale pour faire le plein de carburant en vue de son long voyage du Sahara Occidental vers la Nouvelle-Zélande. Mais peu après son arrivée au port, le gouvernement du Sahara Occidental a saisi la Haute Cour sud-africaine, affirmant que la cargaison de 55 000 tonnes avait été extraite et exportée illégalement du Sahara Occidental par le gouvernement marocain.**

**Le 23 février 2018, la Haute Cour a confirmé que la propriété de la cargaison n'avait jamais été légalement attribuée à OCP SA ni à Phosphates de Boucraa SA, qui n'étaient pas autorisés à vendre le minerai de phosphate à Ballance Agri-Nutrients.[16]**

**Il s'agit de la première affaire de ce type concernant le pillage des ressources du territoire.[17]Elle illustre le risque juridique et financier accru qu'encourent les entreprises participant au pillage illégal du Maroc. Le navire a finalement été libéré en mai 2018, après 370 jours de détention. L'affréteur a perdu environ 3,5 millions de dollars.**

## La plupart des importateurs ont cessé leurs achats

**La première année de surveillance systématique et continue des expéditions de cargaisons, en 2012, WSRW avait identifié 15 importateurs.[18] En 2025, ce nombre est tombé à trois. Au fil des ans, de nombreux anciens acheteurs ont clairement indiqué qu'ils ne souhaitaient pas poursuivre ces importations, pour des raisons de droit international ou de respect des droits humains. Consultez les parcours des différents anciens importateurs – Australie, Uruguay, Norvège, Venezuela, Colombie, États-Unis, Allemagne, Belgique, Lituanie – dans P pour Pillage 2024.[19]**

**Par ailleurs, de grandes multinationales qui fournissaient des composants pour l'extraction de Boucraa ont annoncé leur retrait, notamment du matériel de forage et du caoutchouc pour le convoyeur. « Nous n'avons aucun accord pour la maintenance ou l'approvisionnement de la mine de Boucraa au Sahara Occidental et nous n'avons aucun projet d'approvisionnement de la mine à l'avenir », a écrit Epiroc à WSRW en 2020.[20] En 2024, le cabinet de conseil danois COWI a rapporté au Pacte mondial des Nations Unies : « afin de garantir et de maintenir notre engagement ferme à respecter strictement le Principe 2 du Pacte mondial des Nations Unies, COWI modifiera son processus d'évaluation des risques afin de renforcer l'accent sur le risque de violations des droits humains, y compris les conflits territoriaux, comme base de nos décisions d'engagement dans des projets à l'avenir. Tant que la situation au Sahara Occidental restera non résolue et que l'ONU continuera de souligner la nécessité d'améliorer le respect des droits humains sur le territoire, COWI ne s'engagera pas dans d'autres projets situés dans ledit territoire ».[21] L'entreprise avait signé quelques années plus tôt « un contrat de services de conception avec un grand entrepreneur international pour la conception des structures civiles » du nouveau port.**

## Fin des importations australiennes

**Les importations australiennes de minerai de phosphate en provenance du Sahara Occidental ont cessé. Cette information a été confirmée par correspondance avec la société australienne Dyno Nobel, anciennement Incitec Pivot. En 2025, l'entreprise a fait l'objet d'une restructuration majeure et l'usine qui importait et transformait le minerai de phosphate du Sahara Occidental a fermé ses portes.**

**Dyno utilisait ce phosphate pour produire des superphosphates (SSP).**

**« Avec la vente de l'activité de distribution et la fermeture de l'usine de Geelong, Dyno Nobel n'aura plus aucun lien avec la production ou la vente de SSP et, par conséquent, plus aucun approvisionnement en minerai de phosphate. Nous confirmons que Dyno Nobel n'achètera aucune cargaison de minerai de phosphate d'ici à la fermeture de l'usine de Geelong, prévue plus tard cette année », a expliqué l'entreprise dans un courriel adressé à WSRW.[22]**

**Cela marque la fin d'une longue période pour l'Australie en matière d'importations de minerai de phosphate du Sahara Occidental. Incitec Pivot, devenue Dyno Nobel, s'approvisionnait en phosphate auprès des territoires occupés depuis des décennies. Les deux autres entreprises importatrices étaient Wesfarmers et Impact Fertilizers. Ces trois sociétés ont fait l'objet de nombreux articles dans la série de rapport « P pour Pillage » du WSRW au fil des ans**

*« Le Sahara Occidental est sous occupation marocaine depuis 1975 et figure sur la liste onusienne des territoires non autonomes qui doivent être décolonisés. Le conseiller juridique de l'ONU a déclaré en janvier 2002 que l'exploration des ressources minérales au Sahara Occidental sans le consentement local violerait le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. »*

Fonds de pension du gouvernement suédois, AP - Fonden, sur l'exclusion de PotashCorp et Incitec Pivot de ses portefeuilles.[23]

*« Les achats de phosphate du Sahara Occidental par Agrium selon un contrat à long terme avec l'OCP constituent un risque inacceptable de complicité dans la violation des règles éthiques fondamentales, et contrevient ainsi aux directives de KLP pour un investissement responsable. »*

La compagnie d'assurance norvégienne KLP concernant son désinvestissement d'Agrium Inc.[24]

*« L'exploitation du phosphate par la société au Sahara Occidental est considérée comme une violation de l'article 73 de la Charte des Nations Unies, de l'article 55 de la Convention de La Haye, de l'avis Corell et, partant, du point 12 des principes directeurs de l'ONU (relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme) et de l'article 40 des principes directeurs de l'OCDE. »*

MP Pension, Danemark. Décision d'exclure l'OCP des investissements, 17 janvier 2019.[25]

*« Opérations en territoire occupé (Sahara Occidental) »*

Fonds de compensation au régime général de pension, Luxembourg, le 23 novembre 2018, en référence aux exclusions de toutes les entreprises importatrices d'engrais concernées.[26]

*« Nutrien est exclu pour violation des règles internationales du fait de la poursuite de son approvisionnement en minerai de phosphate du Sahara Occidental occupé, sans le consentement du peuple Sahraoui. »*

Nykredit Realkredit Group, Danemark, expliquant son exclusion de Nutrien, avril 2018.[27]

*« Les violations des droits de l'homme au Sahara Occidental »*

PGB Pensioenfonds, Pays-Bas, troisième trimestre de 2015, sur l'exclusion de l'OCP SA de ses portefeuilles.[28]

*« Le Conseil éthique ne croit pas que la compagnie a été en mesure de prouver que l'exploitation du phosphate se fait en conformité avec les intérêts et les désirs des Sahraouis. Sur la base de l'évaluation selon laquelle un dialogue plus poussé ne sera pas productif, le Conseil a recommandé aux Fonds AP de désinvestir d'Agrium »*

Conseil éthique suédois, le 9 avril 2015, expliquant pourquoi tous les fonds du gouvernement suédois ont désinvesti d'Agrium Inc.[29]

# Les exportations

**Méthodologie**
Ce rapport est établi à partir des données recueillies dans le cadre du suivi continu des navires.

Les quantités de phosphate chargées dans les cargaisons des navires pour l'Inde et la Nouvelle Zélande ont généralement été calculées à 96 % du fret total du navire (et du combustible de soute et réserves), capacité exprimée en tonnes de port en lourd (Tpl). Les navires ont été suivis et leurs arrivées confirmées aux destinations indiquées. Lorsque cela est possible, les montants estimés ont été vérifiés par le biais de documents officiels dans les pays importateurs.

Pour les navires à destination du Mexique, la situation est différente. La réglementation du port de Pajaritos fixe un tirant d'eau maximal autorisé de 36 pieds, limitant ainsi le volume de cargaison que les navires peuvent transporter.[30] L'un des plus grands vraquiers quittant le Sahara Occidental pour ce port en 2025, transportant 50 800 tonnes, y est entré avec un tirant d'eau de 11,88 mètres (39 pieds). C'est pourquoi le présent rapport utilise 50 800 tonnes comme estimation standard de cargaison pour tous les navires à destination du Mexique. Cela correspond à environ 80 à 95 % du port en lourd des navires empruntant cette route en 2025.
WSRW pense avoir détecté, suivi et pris en compte tous les navires au départ du port de El Aaiún pour 2025. Cependant WSRW ne peut exclure la possibilité qu'un navire ou d'avantage n'aient pas été détectés.

**Ajustement de l'estimation des prix**
WSRW n'a jamais connu le prix du phosphate exporté du Sahara Occidental. Différentes sources - y compris internes à l'OCP et dans le pays d'importation - ont fourni des prix très différents. Pour rendre cela encore plus complexe, les prix proposés aux différents clients ne sont probablement pas les mêmes. Depuis l'année 2023, nous avons aligné les prix sur celui du minerai marocain. Pour cette édition du rapport annuel « P pour Pillage », le prix est fixé à 186 USD/tonne. Il est probable que le minerai sahraoui soit légèrement plus onéreux. Pour les estimations de prix appliquées dans les éditions précédentes de « P pour Pillage », consultez « P pour Pillage 2023 ».

**Fluctuation des niveaux d'exportation**
En général, les calculs de WSRW au cours des dernières années sont confirmés dans les rapports de l'OCP.

Jusqu'en 2006, l'exportation de phosphate était en moyenne de 1,1 million de tonnes par an, considérablement inférieure à la capacité de production de 2,6 millions de tonnes.[31] À la fin des années 1970, la production s'est arrêtée pendant les trois ans du conflit armé sur le territoire, pour atteindre progressivement 2 millions de tonnes à la fin des années 1990. WSRW a commencé le suivi quotidien en 2011. Notre premier rapport a estimé les exportations OCP des phosphates extraits à Bou Craa à 1,8 million - 2,2 millions de tonnes en 2012-2013. La projection de WSRW de 2,1 millions de tonnes de phosphate de Bou Craa en 2014 a été confirmée dans le volume de phosphate « traité » mentionné dans le Prospectus d'OCP.[32] Après le niveau exceptionnellement bas des exportations en 2015, le volume de 2016 est plus conforme aux niveaux observés dans le passé. Les approximations de WSRW concernant les volumes exportés pour 2015, 2016 et 2017 sont confirmées par les données indiquées dans les derniers prospectus parus en 2018.[33]

Selon un rapport de l'agence portuaire du gouvernement marocain, une augmentation de 21,9 % des exportations de phosphate d'El Aaiún a eu lieu de 2020 à 2021.[34] Cela correspondait à peu près à nos données d'expédition, qui suggéraient une augmentation de 26,2 % cette année-là.

**Entreprise publique - avec des obligations en Irlande**
OCP SA est une entreprise publique marocaine qui exploite la mine du Sahara Occidental depuis 1975. Les travaux sont réalisés par l'intermédiaire de sa filiale Phosphates de Boucraa S.A.

Étant une entreprise publique, les investisseurs étrangers ne peuvent pas acquérir d'actions d'OCP.

Cependant, des obligations OCP sont proposées aux investisseurs via la Bourse de Casablanca depuis 2011 et via Euronex Dublin depuis 2014. Plusieurs investisseurs institutionnels ont depuis exclu OCP de leurs portefeuilles en raison de son implication au Sahara Occidental.

Les activités d'OCP à l'Euronex Dublin sont gérées par Barclays, Morgan Stanley et JP Morgan.

WSRW a écrit à OCP au sujet de cette transaction le 24 mars 2025.[35]

Le tapis roulant va jusqu'à l'océan, où le minerai de phosphate est chargé à bord de vraquiers en attente.



| | 2024 | 2025 |
|---|---|---|
| **Quantité estimée de phosphate exporté** | 1 450 800 tonnes | 2 002 400 tonnes |
| **Valeur estimée du phosphate exporté** | 319 millions $ US | 376 million $ US |
| **Valeur estimée du plus gros chargement sorti du territoire** | 13,9 millions $ US | 11,5 million $ US |
| **Nombre de navires partis avec du phosphate du territoire** | 26 | 36 |
| **Montant moyen de phosphate exporté dans chaque navire** | 55 800 tonnes | 56 200 tonnes |
| **Moyenne estimée de phosphate exporté à chaque expédition** | 12,3 millions $ US | 10,5 million $ US |
| **Estimation du prix annuel moyen du minerai de phosphate de Bou Craa utilisé pour les calculs dans ce rapport (par tonne)** | 220 $ US | 186 $ US |

## Les importateurs 2025

| | Nom de la compagnie | Pays de la maison mère | Destination de l'importation | Nombre de chargements | Poids de l'achat de phosphate (tonnes) | Valeur des phosphates achetés ($US) | % |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **1** | Paradeep Phosphates Ltd. | Inde/ Maroc | Paradip, Inde | 23 | 1 344 900 | 250,1 millions $ US | 66,4 |
| **2** | Innophos Holdings Inc | USA | Coatzacoalcos, Mexique | 10 | 508 000 | 96,5 millions $ US | 25,1 |
| **3** | Ballance Agri-Nutrients Ltd. | Nouvelle-Zélande | Tauranga/Bluff, Nouvelle-Zélande | 3 | 171 100 | 31,8 millions $ US | 8,4 |

***« Les entreprises qui achètent des phosphates du Sahara Occidental soutiennent en réalité la présence du Maroc sur le territoire, étant donné que le phosphate est commercialisé par la compagnie nationale marocaine OCP et qu'il est à probable que les revenus générés par l'opération vont en grande partie à l'État marocain. Dans sa forme actuelle, l'extraction par l'OCP des ressources en phosphate au Sahara Occidental constitue une violation grave des règles. Ceci est dû à la fois au fait que les souhaits et les intérêts de la population locale ne sont pas respectés et au fait que l'opération contribue à la persistance de la situation juridique internationale non résolue, et ainsi à la présence du Maroc et son exploitation des ressources dans un territoire sur lequel il n'a pas de souveraineté légitime »***

Le Conseil d'Éthique du fonds de pension du gouvernement norvégien, à propos de l'exclusion d'Innophos Holdings Inc. en janvier 2015.[36]

**L'entreprise allemande Siemens Energy fournit toute l'énergie nécessaire à l'exploitation marocaine illégale de phosphates au Sahara Occidental. La réfugiée Khadja Bedati a interpellé Siemens lors de ses assemblées générales annuelles de 2018 et 2020, mais l'entreprise n'a pas répondu à ses questions.**

# Les partenaires d'OCP dans la mine

**SIEMENS ENERGY**
La compagnie allemande d'ingénierie Siemens a, en 2013, livré, installé et mis en service 22 éoliennes du parc éolien de 50 MW de Foum el Oued au Sahara Occidental occupé. Le parc a été commandé par l'agence nationale marocaine d'électricité, l'ONEE et construit en partenariat avec la compagnie d'énergie éolienne NAREVA - propriété du roi du Maroc. Le parc de Foum el Oued fournit Phosboucraa en énergie. L'OCP se vante aujourd'hui d'un 100% éolien de Phosboucraa.[37] En d'autres termes : toute l'énergie nécessaire pour l'exploitation et le transport du phosphate au Sahara Occidental est maintenant générée par les éoliennes livrées par Siemens Gamesa. La production d'énergie verte rend le pillage marocain du territoire encore plus lucratif.[38] En 2018, la compagnie a confirmé à WSRW avoir prolongé de 15 ans le contrat de maintenance du parc de Foum el Oued.[39] WSRW a demandé à plusieurs reprises à la compagnie de dire clairement si le peuple du Sahara Occidental a consenti à ses opérations - une exigence légale mise en avant par la Cour de justice de l'UE. La compagnie n'a jamais répondu à la question.

Dans sa correspondance avec WSRW, Siemens Gamesa fait référence à une « évaluation juridique externe » qui conclurait que les activités de Siemens sont « conformes aux lois applicables ». L'entreprise ne partage pas le document, ni ne précise quel cadre juridique est prétendument applicable à ses activités.[40] Siemens Energy (qui depuis 2022 détient une participation majoritaire dans Siemens Gamesa) a été interrogé lors de ses Assemblées Générales annuelles de 2021 à 2026 mais n'a pas répondu aux questions sur le consentement du peuple sahraoui.[41]

**WORLEY**
En 2019, la société australienne Worley Ltd a repris la division Énergie, produits chimiques et ressources de la société américaine Jacobs Engineering Inc et a hérité à ce titre de la propriété d'une coentreprise à 50/50 avec OCP appelée JESA (Jacobs Engineering SA).[42] Cette dernière est décrite comme une entreprise marocaine de construction et d'ingénierie. JESA est liée aux projets de l'OCP au Sahara Occidental occupé, notamment par la fourniture de génie civil au projet Technopole de Foum el Oued près d'El Aaiún.[43] Ce projet envisage la création d'un pôle technologique pour faire avancer le développement économique des « régions du Sud », notamment à travers le développement industriel de Phosboucraa.[44] WSRW a écrit à quatre reprises à la compagnie, la dernière fois en 2022, mais n'a pas reçu de réponse.[45]

**CATERPILLAR**
Des camions de la compagnie américaine Caterpillar ont été observés transportant du minerai de phosphate au Sahara Occidental occupé. Les camions sont du type MT3300, fabriqués par une société appelée Unit Rig, qui a été reprise en 2011 par Caterpillar. Une agence Caterpillar agréée officielle a été créée à El Aaiún dans le territoire occupé par Tractafric Equipment Corporation en 2013. Tractafic est une filiale du groupe français Optorg, historiquement lié à la holding marocaine Al Mada (ex SNI), détenue principalement par la famille royale marocaine. La société affirme sur son site Web que « Laayoune » (transcription française d'El Aaiun, telle qu'adoptée par le Maroc) est située au Maroc.[46]

WSRW a envoyé des courriers à Caterpillar - le dernier en 2023 - demandant des éclaircissements sur l'équipement de la société dans la mine de Bou Craa, mais n'a jamais reçu de réponse.[47]

**THYSSENKRUPP**
Le conglomérat industriel allemand répondait ainsi à WSRW en 2021 : « Thyssenkrupp Mining Technologies a remis à neuf trois gerbeurs et deux récupérateurs sur le parc de stockage de phosphate du site de Bou Craa, ce qui impliquait une inspection et l'ingénierie, la fourniture et la construction de composants pour être remplacé pour prolonger la durée de vie opérationnelle des machines. »[48] La société ajoutait n'avoir pas d'autres activités et projets en cours concernant le site de Bou Craa.

Très ouvert sur ses activités antérieures sur le territoire, Thyssenkrupp ne dit pas s'il s'abstiendra, politiquement, de s'impliquer à nouveau. L'approche de la société semble être « il n'y avait pas d'embargos ou autres restrictions européennes à l'exportation pour les livraisons dans la région du Sahara Occidental à l'époque et il n'y en a toujours pas ».



**La nouvelle usine d'engrais et le port sont situés à 2,5 kilomètres au sud du quai existant. Les principaux éléments de la structure portuaire étaient déjà en place en 2022, et l'usine devrait être achevée d'ici 2026.**

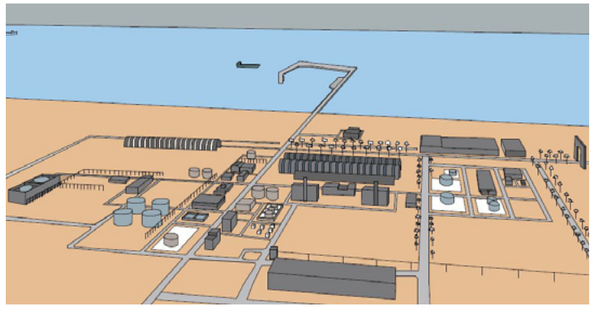

# Nouveau port du pillage

**Le Maroc investit massivement pour accroître les profits tirés de l'exportation de ce minerai de la zone de conflit. Cet investissement comprend un nouveau port abrité, un quai et une grande unité de production pour traiter le phosphate brut.**

En 2016, le roi du Maroc a inauguré une série de projets structurants dans et à proximité du port du phosphate d'El Aaiún, d'où OCP n'exporte actuellement que du minerai de phosphate.[49] L'objectif global est de diversifier les activités de Phosboucraa, de l'exportation de matières premières à la production de produits intermédiaires et d'engrais à base de phosphate.

Selon l'OCP, l'investissement de 2,2 milliards de dollars prévoyait la construction d'une usine chimique d'une capacité de production d'un million de tonnes d'engrais par an. L'installation serait équipée d'une unité de production d'acide sulfurique et phosphorique et d'une unité de granulation. Parallèlement à cela, un nouveau port serait développé, en plus d'une unité de lavage et d'installations de stockage, et de nouvelles méthodes d'extraction seraient introduites sur le site minier lui-même.[50]

Les travaux de construction d'un nouveau port de phosphate, d'une usine de lavage et d'une unité de production d'engrais entièrement intégrée sont bientôt terminés. L'OCP a annoncé que l'installation aura une capacité d'un million de tonnes.[51]

En 2020, l'OCP a également signalé avoir déployé un procédé de flottation inversée à Bou Craa pour enrichir le phosphate à faible teneur en phosphore, afin de le rendre économiquement plus viable et exploitable.[52] Cela corrobore les déclarations antérieures de l'OCP selon lesquelles il procédait à l'exploitation des couches plus profondes de la mine à ciel ouvert, qui seraient de moindre qualité.[53]

Parallèlement à l'expansion des opérations de Phosboucraa, un pôle scientifique axé sur le développement des « provinces du sud » baptisé Technopole est également en cours de développement à Foum El Oued sur un terrain de 600 ha.[54]

La principale entreprise impliquée dans la construction du nouveau port est **Archirodon** des Pays-Bas/Grèce.[55] Elle indique que ses travaux pour Phosboucraa se déroulent au « Maroc », devaient durer de 2019 à 2023, selon un contrat d'une valeur de 450 millions de dollars. La société n'a pas répondu aux courriers de WSRW, envoyés en 2019 et 2022.[56] Archirodon a cependant écrit aux députés européens à la demande de l'ambassadeur du Maroc en Grèce, leur demandant de rejeter les initiatives qui « mettent en cause l'intégrité territoriale du Maroc ».[57]

D'autres sociétés sont impliquées : **Eccher/Deal** (Italie), **Systra** (France), **Terrasol** (France), **Bygging-Uddemann AB** (Suède), **Jan de Nul Group** (Belgique), **Kataskevastiki J. Dimitriou Ltd** (Grèce), **Geotehnika SARL** (Maroc), **Cowi A/S** (Danemark), **Negri France** (France), **Tectone Group** (Maroc). Sont impliquées récemment pour le port ou l'export : **Daewoo E&C** et **Korea Port Engineering Corp** (Corée du Sud), **Tecalemit Flexibles** (France), **Mobilis** (France), **DV Offshore** (France), **GM Equipements** (Maroc), **Deme Group** (Belgique) et **Bedeschi** (Italie).[58 59]

**Bygging Uddemann** a écrit à WSRW qu'il ignorait que son équipement allait être utilisé au Sahara Occidental. « Nous ne pouvons pas contrôler ni garantir dans quels territoires ou pays nos clients décident d'utiliser leur équipement », a déclaré la société à WSRW.[60] "« Nous avons livré des équipements de construction à notre client grec (Archirodon Group) qui les a acheté [...] pour des travaux internationaux de construction de caissons », a déclaré la société.

En 2024, Engie et OCP ont signé un important accord de partenariat, incluant potentiellement la production d'hydrogène et d'ammoniac vert, sous réserve de l'achèvement du port en eau profonde de Dakhla Atlantique en 2029. WSRW ignore encore comment cet accord s'articule avec l'exploitation de la mine de Bou Craa. WSRW a interrogé Engie à ce sujet en 2025, sans obtenir de réponse.[61]

# La prise de contrôle marocaine de la mine de Bou Craa

**1947.** Découverte des réserves de phosphate du Sahara Occidental à 130 Km au sud-est de El Aaiún dans un endroit appelé Bou Craa. La réserve de phosphate est la première source potentielle de revenus miniers pour la puissance coloniale, l'Espagne.[62]

**Juillet 1962.** L'Empresa Nacional Minera del Sahara est fondée pour exploiter la mine, détenue par une entreprise du secteur industriel public espagnol.

**Mai 1968.** L'entreprise est rebaptisée Fosfatos de Bucraa, SA, également connu comme Phosboucraa ou Fos Bucraa.

**1972.** L'Espagne commence à exploiter les mines. De nombreux Espagnols sont employés dans les mines, de même que des Sahraouis, la population autochtone du Sahara espagnol, nom sous lequel le territoire est connu à l'époque.

**1975.** La montée de la pression internationale pour décoloniser pousse l'Espagne vers une stratégie de retrait du Sahara espagnol. Une mission de l'ONU envoyée au Sahara espagnol en vue de la prévision d'un référendum prédit que le Sahara Occidental pourrait bien devenir le deuxième exportateur mondial de phosphates, après le Maroc. Le maintien d'une revendication sur les gisements de phosphate était un facteur clé pour la puissance coloniale. Échouant à décoloniser le Sahara Occidental correctement en permettant au peuple du territoire d'exercer son droit à l'autodétermination, l'Espagne conclut les accords de Madrid. Elle transfère ainsi illégalement l'administration du territoire au Maroc et à la Mauritanie, tout en conservant une part de 35 % des mines de Bou Craa. Aucun État au monde, ni l'ONU, ni le peuple du Sahara Occidental, n'a reconnu le transfert de l'autorité de l'Espagne à ces deux États. La Mauritanie s'est retirée en 1979 et a admis s'être trompée d'avoir revendiqué et occupé le territoire.

Dans le même temps en 1975, retrouvant son autorité après l'échec de deux coups d'État, le roi Hassan II du Maroc ordonne à l'armée marocaine d'envahir le Sahara Occidental. Le Roi a peut-être espéré que cela donnerait au Maroc un meilleur levier pour déterminer les prix mondiaux du phosphate, comme l'OPEP sur le prix du pétrole.[63]

**1er janvier 1976.** Les accords de Madrid entrent en vigueur et après une période de transition de 16 mois, l'OCP prend en charge la gestion des mines.[64]

**2002.** L'Espagne vend sa part de 35% de Bou Craa.

**2014.** L'OCP introduit à la Bourse irlandaise une première souscription d'obligations pour 1,55 milliard de US.[65] Il y déposera un an plus tard un prospectus pour un placement similaire.[66]

**2026.** Le Maroc continue à exploiter la mine au Sahara Occidental occupé. Les exportations moyennes des dernières années ont généré pour le Maroc un revenu annuel situé entre 150 et 655 millions de dollars US, provenant d'une mine qui ne lui appartient pas.

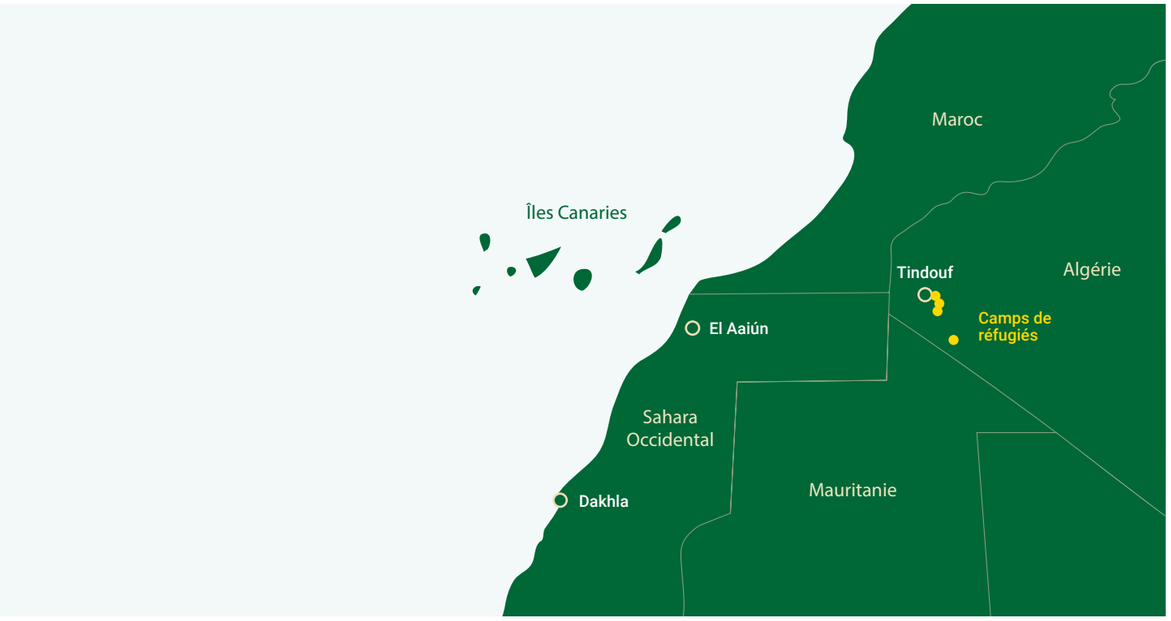




**Pic P**

Le phosphate est un composant essentiel des engrais desquels dépendent la production et la sécurité alimentaire mondiale. Il existe depuis quelque temps des préoccupations sur cette dépendance de la population mondiale à une réserve limitée de phosphore, et sur ses implications sur la productivité agricole, les prix des aliments et de la nourriture de la population mondiale, en particulier dans les pays en développement. Le terme « pic phosphore » a rejoint la notion de « pic pétrolier » dans le lexique des pénuries du 21ème siècle. Il n'existe aucun substitut au phosphore dans l'agriculture.

Le Maroc, augmentée ou non du Sahara Occidental, contrôle les plus grandes réserves de phosphate au monde et fait du Maroc le second plus grand producteur de phosphate au niveau international.[67]

Le besoin mondial croissant en minerai de phosphate et en engrais a été un des facteurs des fluctuations étranges du prix du marché du minerai en 2008. Comme les prix de la demande alimentaire mondiale et de l'alimentation ont augmenté, il y a eu une demande accrue de phosphate.

**Le vraquier Kapta Dimitros (IMO 9928736) vu dans le port de Sagunto en Espagne, le 17 juin 2025, quelques jours avant d'arriver au Sahara Occidental occupé, où il a chargé le 30 juin 2025 environ 58 700 tonnes de minerai de phosphate destinées à Coatzacoalcos, au Mexique.**

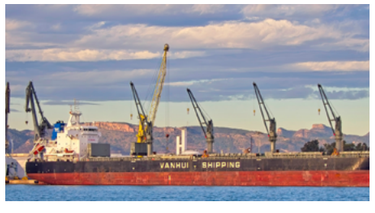


***« Nous avons acheté le navire Golden Keen avec un contrat d'affrètement établi début 2017 et, malheureusement, le Sahara Occidental n'a pas été exclu du contrat d'affrètement. Le navire a été affrété à une tierce partie pour le reste de l'année 2017, et nous n'étions donc pas en mesure d'arrêter les transports depuis le Sahara Occidental sur ce navire en particulier. Dans les nouveaux contrats d'affrètement, nous incluons une exclusion du Sahara Occidental. […] Nous avons également inclus dans notre politique l'exclusion des cargaisons du Sahara Occidental, au-delà des clauses contractuelles types. »***

Global Ocean Management AS en février 2018, à propos d'une cargaison à destination des USA.[68]

***« Étant basés en Asie, nous confessons que nous ne savions rien au sujet du Sahara Occidental. Nous n'avons fait qu'un seul transport de cargaison... mais maintenant que nous comprenons la question, nous n'établirons plus aucun contrat commercial par là-bas. »"***

Jinhui Shipping à South China Morning Post concernant un transport destiné à la Nouvelle-Zélande, 2008.[69]

***« Nous avons une clause distincte qui exclut tout commerce au Sahara Occidental »***

Seven Seas Carriers, 2015.[70]

***« Une erreur malheureuse »"***

Uglands Rederi concernant un transport effectué par une société d'affrètement en 2015.[71]

***« Nous avons modifié le contrat pour Belnippon, afin que le Sahara Occidental soit exclu sur la même base que pour le reste de notre flotte »***

Belships ASA, dans un courriel du 15 mars 2023, concernant un transport en provenance du Sahara Occidental.

***« Nous avons exclu le Sahara Occidental en tant que territoire de commerce »***

Spar Shipping le 10 janvier 2019.[72]

**Le vraquier Van Hannah (OMI 9965021) vu dans le port de Sagunto, en Espagne, le 2 décembre 2025, juste avant de mettre le cap sur le Sahara Occidental occupé. Le navire y a chargé environ 61 400 tonnes de minerai de phosphate à destination de l'Inde.**

**Le vraquier Dora (OMI 9387360) vu observé dans le port de Las Palmas, en Espagne, le 12 novembre 2025, avant son appareillage pour le Sahara Occidental occupé. Le navire a quitté le Sahara Occidental avec environ 50 800 tonnes de minerai de phosphate, destinées à Coatzacoalcos, au Mexique.**

# Les compagnies importatrices

**En 2025, trois compagnies sont impliquées dans les importations de minerai de phosphate du Sahara Occidental.**

**1. PARADEEP PHOSPHATES LTD (Inde/Maroc)**
Paradeep Phosphates Limited (PPL) a son siège social à Bhubaneswar, en Inde, et reçoit le minerai de phosphate dans la ville portuaire de Paradip, à environ 120 kilomètres à l'est.[73]

Selon les recherches de WSRW, PPL a reçu 23 cargaisons de minerai de phosphate du Sahara Occidental occupé en 2025, soit un total de 1 344 900 tonnes. Les importations de 2025 sont estimées à 250,1 millions de $ US et représentent 66,4% du total des exportations de minerai de phosphate du Sahara Occidental. Jamais auparavant un client n'avait absorbé une part aussi importante des exportations de minerai de Bou Craa. PPL produit, commercialise et distribue des engrais et des sous-produits à base de phosphate, à usage agricole.

La compagnie a radicalement modifié sa structure organisationnelle. Depuis 2022, la société est cotée à la Bourse nationale indienne (NSE) et à la Bourse de Bombay (BSE). Avant son introduction en bourse (IPO), PPL a été promu conjointement par Zuari Agro Chemicals et le Groupe marocain OCP, détenant une participation combinée de 80,45 % via Zuari Maroc Phosphates Pvt Ltd. Après l'introduction en bourse, en 2024, la participation de ces deux sociétés s'élève à 56%.
Le gouvernement indien a cédé l'intégralité de sa participation lors de l'IPO, réduisant sa participation à 0 %.[74] Cette cession s'inscrit dans la stratégie globale du gouvernement indien envers les entreprises du secteur public. De plus amples informations sur l'évolution historique de l'actionnariat de PPL sont disponibles dans les précédentes éditions de la série « P pour Pillage » de WSRW.

Les 44% restants sont aujourd'hui détenus par des actionnaires publics, institutionnels et non institutionnels.

Le dernier accord d'approvisionnement à long terme entre OCP et PPL a été signé en 2025.[75]

2025 est la dixième année d'importations régulières par PPL, bien que l'entreprise ait importé auparavant du Sahara Occidental occupé. WSRW avait suivi une importation PPL venant de Phosboucraa au cours de l'exercice 2011-2012.[76] Aucun des courriers envoyés par WSRW à PPL depuis 2015 n'a reçu de réponse.[77]

**2. INNOPHOS HOLDINGS (USA)**
Malgré des promesses antérieures, la société américaine Innophos Holdings a en 2021 repris les importations de minerai de phosphate du Sahara Occidental occupé vers le Mexique. L'entreprise est devenue le premier importateur au cours du second semestre 2021. Cette tendance s'est poursuivie depuis.
En 2025, l'entreprise a reçu dix cargaisons, totalisant 508 000 tonnes de minerai de phosphate. Ce volume représente 25,1% du total du minerai exporté du Sahara Occidental en 2025, pour une valeur d'environ 94,5 millions de dollars US.

L'entreprise a auparavant été impliquée dans le même commerce de deux manières différentes. D'une part, sa filiale Innophos Mexicana importait directement à Coatzacoalcos jusqu'en 2015. D'autre part, l'entreprise était impliquée dans l'ancien commerce vers les États-Unis, en étant le principal client de l'usine de PotashCorp à Geismar, en Louisiane. Le produit était expédié de PotashCorp à Innophos via un pipeline. L'usine de PotashCorp, qui fournissait du phosphate sahraoui à Innophos, a été fermée fin 2018 par Nutrien, fusion de PotashCorp Inc. et d'Agrium Inc.[78]

De 2010 à 2026, WSRW a envoyé à Innophos onze courriers concernant les achats de l'entreprise, sans recevoir de réponse.[79] Innophos a fait l'objet de multiples désinvestissements. Le conseil éthique du fonds de pension norvégien a élaboré une longue analyse sur la raison éthique de l'exclusion de l'entreprise. Pour la même raison, la société avait également été exclue des portefeuilles du fonds de pension luxembourgeois et de la Danske Bank, parmi d'autres.[80]

En 2018, la société a annoncé son retrait du commerce du Sahara Occidental.

**Le vraquier Thor Confidence (OMI 9403023) dans le port de Las Palmas le 10 novembre 2022. Le navire a quelques semaines plus tard été le premier à charger une cargaison de minerai de phosphate dans le territoire occupé pour l'année civile 2023. Le navire a transporté environ 57 000 tonnes pour le client Ballance Agri-Nutrients d'OCP.**

« Dans le cadre de l'engagement d'Innophos en matière de responsabilité sociale globale et de bonne gestion de l'entreprise, Innophos ne participera plus indirectement à une chaîne d'approvisionnement en matières premières qui origine son minerai de phosphate de la région du Sahara Occidental », a publié Innophos Holdings dans un communiqué de presse.[81] Mais c'était avant que l'entreprise ne reprenne les importations en 2021.

**3. BALLANCE AGRI-NUTRIENTS LTD (Nouvelle-Zélande)**
Ballance Agri-Nutrients Limited fabrique, commercialise et distribue des engrais et des produits dérivés en Nouvelle-Zélande. C'est une coopérative détenue par des agriculteurs, et non inscrite en bourse.[82] Les usines Ballance utilisent le minerai du Sahara Occidental depuis les années 1980. La société a, en 1999, signé avec l'OCP un contrat d'approvisionnement à long terme.[83] Ballance affirme que ses « cadres et administrateurs visitent régulièrement le Sahara Occidental ».[84]

Au cours de 2025, Ballance a reçu trois cargaisons de minerai de phosphate extrait illégalement du Sahara Occidental occupé. Les cargaisons sont d'un volume total estimé de 171 100 tonnes, pour une valeur d'environ 318,2 millions de $ US.

WSRW a contacté Ballance chaque année depuis 2015, mais n'a jamais reçu de réponse à ses questions.[85] En 2014, Ballance avait écrit à WSRW que « les Nations Unies n'interdisent pas le commerce des ressources du Sahara Occidental. Pas plus que ce commerce ne contrevient à un avis juridique des Nations Unies ».[86] En 2026, Balance a répondu à WSRW que sa position était publiée sur le site Web de la compagnie.[87]

La compagnie a cependant fait une brève déclaration sur son site Web pour expliquer ses importations en provenance du Sahara Occidental. Ballance y compare le Sahara Occidental à la petite île de Tokelau. Un parallèle incorrect, car si Tokelau est en effet répertorié par l'ONU comme un territoire non autonome, son peuple a jusqu'à présent voté deux fois en faveur de son administration par la Nouvelle-Zélande.

L'Avis juridique de l'ONU de 2002[88] – très probablement celui auquel Ballance fait référence – conclut clairement que toute exploitation des ressources du territoire doit être conforme aux souhaits et aux intérêts du peuple du Sahara Occidental pour être licite. C'est cette notion de souhaits – corollaire du droit à l'autodétermination – qui a été traduite par différents organes conventionnels des Nations Unies et la Cour de Justice de l'Union Européenne en une exigence de consentement. C'est cet élément fondamental que Ballance persiste à ignorer et à dissimuler. En 2025, l'Association néo-zélandaise des engrais (FANZ) a publié un rapport de synthèse commandé à l'intention de ses membres sur les conséquences du commerce avec le territoire.[89] Ce rapport, qui a suscité la controverse, n'aborde pas la question de l'autodétermination. L'étude a été réalisée par le cabinet de conseil Tuhana.

En avril 2026, WSRW a contacté Tuhana à ce sujet, mais n'a reçu aucune réponse concrète, hormis une déclaration selon laquelle l'entreprise « maintient ses conclusions »"[90] Un directeur de Tuhana, qui avait informé WSRW en 2023 que la société ne ferait aucun commentaire, est également directeur et président de Port Otago Ltd, une entreprise portuaire qui tire profit du commerce de ce minerai de conflit, depuis plus de dix ans. En 2026, ce directeur a affirmé n'être « pas personnellement impliqué » dans le rapport, malgré sa position antérieure selon laquelle Tuhana ne ferait aucun commentaire.[91] WSRW a également écrit à Port Otago pour obtenir des précisions sur l'ampleur des revenus tirés de ce commerce, mais n'a reçu aucune réponse.

# Les partenaires « communication » du Maroc

**Pour défendre leurs importations de phosphate du Sahara Occidental, plusieurs entreprises font référence à des avis juridiques de différents cabinets juridiques engagés par l'OCP.**

Ces avis juridiques sont systématiquement utilisés par les importateurs internationaux de phosphate vis-à-vis des actionnaires pour légitimer leurs importations. Les analyses confidentielles sont dites établir que les populations locales bénéficient du commerce. Cependant, le peuple sur place - les propriétaires du phosphate – n'est lui-même pas autorisé à voir ces avis, et n'est donc pas en capacité d'en évaluer la véracité. Il est ainsi impossible aux Sahraouis d'en interroger les termes de référence, la méthodologie ou les résultats.

Puisque les avis concluent probablement que l'exploitation par le Maroc des ressources du peuple sahraoui est légitime, WSRW pense qu'il n'y a pas de raison de les cacher aux Sahraouis. WSRW estime qu'il est peu probable que les avis juridiques aient évalué le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui à gérer ses propres ressources.

Plusieurs cabinets d'avocats internationaux spécialisés dans le lobbying et les relations publiques ont été mandatés pour légitimer ce commerce. L'OCP n'a pas répondu à la demande de WSRW de partager des copies de ces évaluations ou documents.

- **Covington & Burling LLP** a produit un avis juridique pour OCP. Deux anciens importateurs s'y sont référé, mais aucun n'a souhaiter le communiquer.
- WSRW avait essayé de communiquer avec l'entreprise en février 2008, sans recevoir aucune réponse. Contacté par téléphone pour demander un rendez-vous, Covington & Burling a répondu « nous ne collaborerons avec vous sur aucun sujet. Vous n'êtes pas notre client, et selon ce que nous savons, vous n'avez aucun intérêt ni participation dans notre cabinet. »[92] Covington & Burling voyage autour du monde pour affirmer éthique ce commerce aux actionnaires qui cherchent à désinvestir des entreprises qui importent du phosphate du Sahara Occidental.[93]
- Le cabinet juridique **DLA Piper** a fait équipe avec la société **Palacio y Asociados** pour fournir à l'OCP un autre avis juridique justifiant leur commerce. Sur la base des déclarations des entreprises importatrices, ce second avis semble suivre l'analyse de l'avis de Covington & Burling, citant les avantages potentiels sur la « population locale » comme validation à l'exploitation et au commerce associé. Dans le cadre du travail sur l'avis juridique, DLA Piper avait mandaté KPMG pour étudier les impacts économiques et sociaux des opérations d'OCP, et leur durabilité, « dans la région ».[94] KPMG a été mandaté directement par OCP pour auditer Phosboucraa. KPMG aurait présenté des rapports sur ses audits en 2017[95] et 2021.[96] WSRW a contacté les deux entreprises pour leur demander de partager leur avis juridique avec le peuple sahraoui. DLA Piper a répondu qu'il ne pouvait pas partager l'avis « écrit pour le bénéfice de Phosphates de Boucraa SA, et sa holding, l'Office Chérifien des Phosphates SA » en raison du privilège juridique.[97] Ana Palacio, chef de Palacio y Asociados, a répondu pour exprimer son désaccord avec l'analyse de WSRW et s'est également référé à la confidentialité.[98] Ana Palacio siège au conseil consultatif international d'OCP. KPMG n'a pas répondu.
- En 2015, un importateur de phosphate a désigné le cabinet d'avocats **Dechert LLP** et Palacio y Asociados comme coauteurs d'un avis juridique. Il n'est pas clair si l'avis Dechert-Palacio diffère de l'avis DLA Piper-Palacio susmentionné. OCP aurait payé environ 1,5 million de dollars US pour le travail effectué par Dechert et DLA Piper.[99] Dechert a répondu à WSRW en 2016 qu'il ne pouvait pas divulguer son avis juridique pour OCP en raison de la confidentialité.[100] WSRW a demandé à Dechert et Palacio y Asociados si leur client consentirait à renoncer à ce privilège, puisque la confidentialité des avis juridiques était levée en rendant leur existence publique. WSRW n'a jamais reçu de réponse à cette demande.
- Depuis 2019, **SenateSHJ,** société de lobbying néo-zélandaise, représente l'OCP en Nouvelle-Zélande. WSRW a écrit à SenateSHJ quatre fois entre 2020 et 2023.[101] Sans réponse.
- En 2024, la société de conseil néo-zélandaise **Tūhana Consulting Ltd** a réalisé une évaluation commandée par l'Association des engrais de Nouvelle-Zélande.[102] Cette étude affirme que le commerce du minerai de phosphate du Sahara occidental est conforme aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. WSRW a écrit à Tūhana en 2023, 2024 et 2026, sans obtenir de réponse.
- En 2019, le Parlement européen et le Conseil européen ont adopté un règlement limitant la quantité de contaminants tels que le cadmium dans les engrais. L'objectif est de limiter l'exposition de la population de l'UE à ce métal lourd en raison de ses effets néfastes sur la santé, notamment son potentiel cancérigène. OCP a mandaté Dechert et le cabinet de relations publiques **Edelman** pour faire pression contre la proposition de l'UE. Edelman a travaillé pour le gouvernement marocain par le passé, rémunéré par le Centre maroco-américain de politique, un agent agréé du Royaume du Maroc. Pour en savoir plus sur le lobbying d'OCP en faveur de l'augmentation des niveaux de cadmium, consultez P pour Pillage 2024.[103]

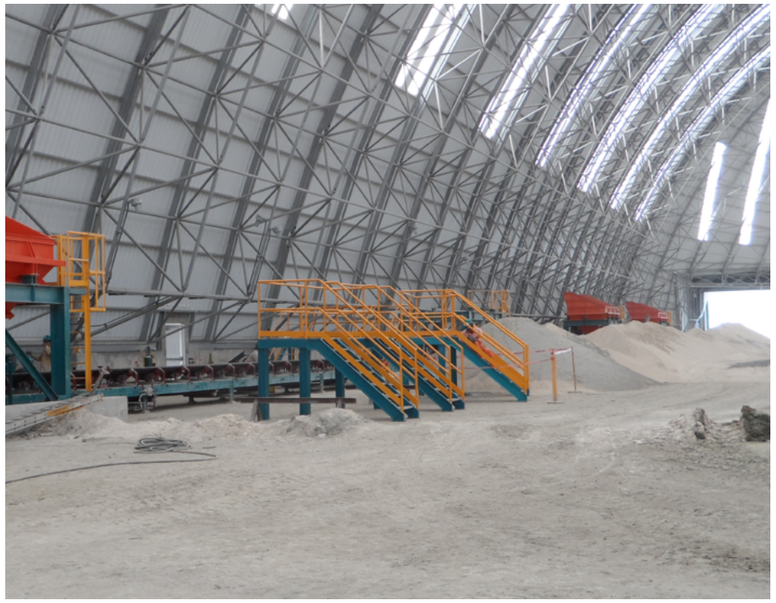

**Ces images sont prises à l'intérieur de l'entrepôt d'Innophos, l'entreprise mexico-américaine qui a recommencé ses importations en 2021. Les images montrent un tas de minerai de phosphate provenant du territoire occupé.**

L'entreprise nationale marocaine OCP extrait des phosphates de la partie occupée du Sahara Occidental depuis le milieu des années 1970.



# Recommandations

**Au gouvernement du Maroc :**

- De respecter le droit international et mettre fin immédiatement à la production et aux exportations de phosphate du Sahara Occidental occupé jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée au conflit.
- De respecter le droit à l'autodétermination du peuple du Sahara Occidental à travers la coopération avec les Nations Unies à un référendum pour le peuple du territoire.
- De dédommager le peuple sahraoui pour les bénéfices que le Maroc a perçu des ventes de minerai de phosphate provenant du territoire occupé illégalement.
- D'ordonner à l'OCP de publier immédiatement tous les documents commandés à des agences internationales de relations publiques et à des cabinets d'avocats, qui sont utilisés auprès de tiers pour légitimer le commerce.

**Aux acheteurs du phosphate de la mine de Bou Craa :**

- D'arrêter tous les achats du phosphate illégalement exploité et exporté du Sahara Occidental occupé.

**Aux gouvernements des pays importateurs :**

- D'affirmer clairement aux entreprises importatrices qu'elles doivent s'abstenir d'importer du Sahara Occidental et les aider à diversifier leurs sources d'approvisionnement.

**Au gouvernement de la Nouvelle-Zélande :**

- D'en évaluer immédiatement le coût et de prendre les mesures nécessaires pour rééquiper les installations de traitement de Ballance Agri-Nutrients afin de permettre l'utilisation de sources alternatives.

**Aux fournisseurs de la mine de Bou Craa et constructeurs du nouveau port phosphatier :**

- D'arrêter immédiatement tous travaux, approvisionnement et maintenance.

**Aux compagnies maritimes transportant le minerai de phosphate hors du Sahara Occidental :**

- De ne pas transporter des produits hors du Sahara Occidental.
- D'instaurer une clause dans les contrats interdisant l'utilisation de leurs navires pour le transport maritime de marchandises hors du territoire.

**Aux actionnaires de Paradeep Phosphates Ltd et de Taiheiyo Cement Corporation :**

- D'interpeller la compagnie et de désinvestir à moins que des mesures ne soient prises pour mettre fin immédiatement aux importations.

**À Covington & Burling, Dechert, Tuhana, DLA Piper, SenateSHJ, KPMG, Edelman et Palacio y Asociados :**

- De publier tous les rapports rédigés pour l'OCP et ses clients, destinés à justifier les activités de l'OCP au Sahara Occidental occupé et l'exportation illégale du phosphate sahraoui.
- De cesser de défendre le pillage du territoire par le Maroc en mettant fin aux contrats dont le but est de légitimer le maintien du pillage.

**À l'Union européenne :**

- D'évaluer le commerce des produits originaires du Sahara Occidental et d'adopter des politiques garantissant la conformité de ce commerce à l'arrêt de la Cour de justice de l'UE du 21 décembre 2016 et au devoir des États en droit international de ne pas reconnaître la souveraineté du Maroc sur le Sahara Occidental occupé.
- De développer des recommandations aux entreprises alertant des risques encourus - au niveau juridique et de réputation - à conclure des affaires avec les intérêts marocains sur le territoire.
- De s'assurer que les entreprises européennes respectent les principes établis par le jugement de la Cour de justice de l'UE du 4 octobre 2024, en faisant que les entreprises européennes n'achètent pas de phosphate du Sahara Occidental ou ni n'aident au développement du secteur dans le territoire occupé.

**Aux Nations Unies :**

- De créer un mécanisme d'administration onusien pour surveiller ou au moins gérer les ressources et les revenus émanant des ressources naturelles du Sahara Occidental en attendant l'autodétermination du peuple sahraoui.

# Notes

[1] CIJ, Avis consultatif, 16 oct 1975, Sahara Occidental, Paragraphe 162, http://www.icj-cij.org/docket/index.php?sum=323&p1=3&p2=4&case=61&p3=5&lang=fr

[2] Assemblée générale des Nations Unies, Résolution 1314 (XIII) du 12 décembre 1958, résolution 1803 (XVII) du 14 décembre 1962.

[3] Bureau Juridique ONU, S/2002/161, Lettre datée du 29 janvier 2002, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général adjoint aux affaires juridiques, Conseiller juridique http://www.un.org/Docs/journal/asp/ws.asp?m=S/2002/161

[4] Conseil économique et social des Nations Unies, 22.10.2015, Observations finales sur le quatrième rapport périodique du Maroc, E/C.12/MAR/CO/4*, §6, https://tbinternet.ohchr.org/_layouts/15/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=E%2fC.12%2fMAR%2fCO%2f4&Lang=fr

[5] Comité des droits de l'homme des Nations Unies, 01.12.2016, Observations finales sur le sixième rapport périodique du Maroc, §10, https://tbinternet.ohchr.org/_layouts/15/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CCPR/C/MAR/CO/6&Lang=fr

[6] WSRW.org, 04.10.2024, Décision de la Cour de justice de l'UE : le Sahara Occidental occupé est exclu des accords UE-Maroc, https://wsrw.org/fr/nouvelles/le-sahara-occidental-occupe-est-exclu-des-accords-ue-maroc

[7] OCP SA, Prospectus - 20 avril 2015, p.91 & 89 à consulter via https://www.wsrw.org/files/dated/2019-03-21/2015_prospectus_-_ocp_sa.pdf

[8] Les prospectus OCP de 2015 et 2018 établissent que la part de Bou Craa dans l'exportation totale de minerai de phosphate de l'OCP est la suivante. En 2012 : 20,1%. En 2013 : 24,4%. En 2014 : 24,1%. En 2015 : 16%. En 2016 : 22%. En 2017 : 14%. Cela correspond à une moyenne de 20,1% au cours de ces 6 années.

[9] OCP SA, Note d'Information, Casablanca Stock Exchange, p. 137, https://www.wsrw.org/files/dated/2019-03-21/ocp_note_to_casa_stock_exchange_may_2018.pdf

[10] Comparaison entre OCP SA, Prospectus - 20 avril 2015, p. 91 (« la valorisation de la couche II… ») avec la Note d'Information de l'OCP SA, 2016, p.109

[11] OCP SA, Septembre 2020, Sustainability Report 2019, p.68, https://corpo.ocpgroup.ma/sites/default/files/2020-09/Rapport%202020_EN_.pdf

[12] OCP SA, Éléments clés, https://phosboucraa.ma/company/key-figures

[13] OCP SA, Annual report 2015, pp. 154-159, https://ocpsiteprodsa.blob.core.windows.net/media/2021-06/RA%20OCP%202015%20VUK.pdf

[14] OCP SA, Prospectus – 20 avril 2015, p.33

[15] WSRW.org, 25.11.2014, Le Maroc admet utiliser les ressources sahraouies à fins politiques, https://wsrw.org/fr/archive/3072

[16] WSRW.org, 23.02.2018, La Cour Sud-africaine nie au Maroc la propriété du P sahraoui https://wsrw.org/fr/archive/4101

[17] Pour en savoir plus sur cette arrestation, consultez l'article « Pillage intercepté : le dossier juridique de la saisie du phosphate commercialisé à l'échelle mondiale en provenance du Sahara Occidental occupé » de J. Smith, paru dans « Le profit avant la paix », 2018, sous la direction de E. Hagen et M. Pfeifer, Sternberg Press. (En anglais)

[18] WSRW, P Pour Pillage 2012 & 2013, Les exportations marocaines des phosphates du Sahara Occidental occupé, https://www.wsrw.org/files/dated/2014-08-01/p_pour_pillage_web_2014.pdf

[19] WSRW.org, 22.05.2024, Les clients du phosphate pillé par le Maroc, https://wsrw.org/fr/nouvelles/les-clients-du-phosphate-pille-par-le-maroc

[20] WSRW.org, 05.10.2020, Fin des fournitures suédoises pour la mine de Bou Craa, https://wsrw.org/fr/nouvelles/fin-des-fournitures-suedoises-pour-la-mine-de-bou-craa

[21] 11.03.2024, COWI abandonne ses projets au Sahara Occidental, https://wsrw.org/fr/nouvelles/cowi-abandonne-ses-projets-au-sahara-occidental

[22] WSRW, 08.07.2025, L'Australie cesse ses importations de phosphate, https://wsrw.org/fr/nouvelles/laustralie-cesse-ses-importations-de-phosphate

[23] Fonds AP, 30.09.2013, Suède, Les fonds AP excluent quatre entreprises accusées de violation des conventions internationales, http://www.ap2.se/en/news-reports/news/2013/swedish-ap-funds-exclude-four-companies-accused-of-contravening-international-conventions/

[24] WSRW.org, 01.12.2014, Agrium exclu par des investisseurs pour ses imports du Sahara, https://www.wsrw.org/fr/archive/3088

[25] MP Pension, Eksklusionsbeslutning – Groupe OCP, 17 janvier 2019, https://www.wsrw.org/files/dated/2019-03-21/mppension_17.01.2019_ocp.pdf

[26] Fonds de Compensation commun au régime général de pension (FDC), FDC Exclusion List as of 23 November 2018, https://www.fdc.lu/fileadmin/file/fdc/Exclusion_list_20181123.pdf

[27] Nykredit Realkredit Group, RI Transparency report 2018, p. 133. https://www.nykredit.com/siteassets/samfundsansvar/filer/public_transparency_report_nykredit-realkredit-group_2018.pdf

[28] PGB Pensioenfonds, Exclusion List Q1 2016 (Fixed Income), https://www.pensioenfondspgb.nl/nl-nl/Documents/Beleggingen/PGB%20Exclusion%20List%20Q3%202018%20Companies%20(website).pdf

[29] Swedish National AP Funds, Ethical Council, Annual Report 2014, 9 April 2015, http://media.etikradet.se/2015/04/150320-Etikr%C3%A5det-ENG-ver2.pdf

[30] Rule 70.4. https://www.puertocoatzacoalcos.com.mx/coatza_docs/pdf/reglas_operacion.pdf

[31] OCP SA, Prospectus d'avril 2014, p. 80, https://www.wsrw.org/files/dated/2019-03-21/prospectus_ocp_17.04.2014.pdf
[32] OCP SA, Prospectus d'avril 2015, ibid p. 93.

[33] OCP SA, Prospectus de mai 2018, ibid p.164.

[34] ANP, Activité des ports gérés par l'ANP en 2021, https://www.anp.org.ma/fra/CommuniquesPress/Note%20Activit%C3%A9%20portuaire%20-2021.pdf

[35] WSRW letter to OCP, 24.03.2025, https://vest-sahara.s3.amazonaws.com/wsrw/feature-images/File/2217/67e131e09e4ef_WSRW-OCP_24.03.2025.pdf

[36] Conseil éthique, Fond de pension du Gouvernement Norvégien, Recommandation 26 septembre 2014, pour l'exclusion de Innophos Holdings Inc., http://www.etikkradet.no/files/2017/02/Recommendation_Innophos_Sept-2014_ENGLISH.pdf

[37] OCP SA, Septembre 2020, Sustainability Report 2019, Ibid, p.119.

[38] WSRW, 02.11.2016, Electrifier le Pillage, https://www.wsrw.org/fr/archive/3617

[39] WSRW.org, 07.12.2018, SiemensGamesa prolonge massivement son contrat éolien, https://www.wsrw.org/fr/nouvelles/siemens-gamesa-prolonge-massivement-son-contrat-eolien

[40] WSRW.org, 07.10.2021, Siemens Gamesa persiste : le Sahara Occidental occupé serait le Maroc, https://www.wsrw.org/fr/nouvelles/siemens-gamesa-persiste-le-sahara-occidental-occupe-serait-le-maroc

[41] La correspondance de WSRW avec Siemens Energy et les entreprises associées peut être consultée à l'adresse via https://wsrw.org/en/news/sri-news

[42] L'Economiste, 22.10.2019, Jacobs Engineering SA: L'américain cède ses parts à l'australien Worley, https://www.leconomiste.com/article/1052041-jacobs-engineering-sa-l-americain-cede-ses-parts-l-australien-worley

[43] JESA développement de la technopole : laayoune Maroc, https://www.jesagroup.com/projects.html?category=building-and-infrastructure

[44] Phosboucraa, développement urbain, https://tinyurl.com/2p98uunc. Fondation Phosboucraa, Technopole Foum El Oued,, https://web.archive.org/web/20220816013038/http://www.phosboucraafoundation.org/technopole

[45] Courrier de WSRW à Worley, 05.05.2022, https://vest-sahara.s3.amazonaws.com/wsrw/feature-images/File/1345/640af25f8477c_20220505WSRW-WorleyLtd.pdf

[46] WSRW.org, 07.05.2020 Les camions Caterpillar transportent des minéraux du conflit, https://www.wsrw.org/fr/archive/4710

[47] Courrier de WSRW à Caterpillar, 21.02.2022, https://vest-sahara.s3.amazonaws.com/wsrw/feature-images/File/517/6215f6b1b6359_20220221WSRW-Caterpillar.pdf

[48] WSRW.org, 17.03.2021, Thyssenkrupp poursuivra-t-il ses activités au Sahara Occidental ? https://www.wsrw.org/fr/nouvelles/thyssenkrupp-poursuivra-t-il-ses-activites-au-sahara-occidental

[49] Maroc.ma, 05.02.2016, SM le Roi lance au site de Phosboucraa [...], https://www.maroc.ma/fr/activites-royales/sm-le-roi-lance-au-site-de-phosboucraa-le-projet-de-realisation-du-complexe

[50] Phosboucraa, 2017-2022 stratégie industrielle, https://web.archive.org/web/20230424061037/https://www.phosboucraa.ma/en/2017-2022-industrial-strategy-0

[51] OCP SA, 21.06.2021, Preliminary Prospectus, https://ocpsiteprodsa.blob.core.windows.net/media/2021-06/OCP -Preliminary Prospectus notes 2031-2051.pdf

[52] OCP SA, Septembre 2020, Ibid

[53] OCP SA, Prospectus d'avril 2015, p. 91.

[54] Phosboucraa Foundation, Technopole Foum El Oued, https://web.archive.org/web/20240424185233/https://www.phosboucraafoundation.org/technopole_foum

[55] WSRW.org, 01.05.2019, Un groupe de construction gréco-néerlandais s'installe à El Aaiun, https://www.wsrw.org/fr/archive/4512

[56] WSRW.org, 05.04.2022, Bientôt des exportations d'engrais du Sahara Occidental occupé, https://www.wsrw.org/fr/nouvelles/bientôt-des-exportations-dengrais-du-sahara-occidental-occupe

[57] WSRW.org, 30.12.2022, Ibid.

[58] WSRW.org, 05.04.2022, Ibid.

[59] WSRW.org, 13.03.2023, La société italienne Bedeschi va aider à l'exportation de minerais de conflit, https://wsrw.org/fr/nouvelles/la-societe-italienne-bedeschi-va-aider-a-lexportation-de-minerais-de-conflit

[60] WSRW.org, 07.04.2022, «Nous ne pouvons pas contrôler,» déclare l'entreprise suédoise, https://wsrw.org/fr/nouvelles/nous-ne-pouvons-pas-controler-declare-lentreprise-suedoise

[61] WSRW, 11.08.2025, Morocco pushes enormous green hydrogen plans in occupied Western Sahara, https://www.wsrw.org/en/news/morocco-pushes-enormous-green-hydrogen-plans-in-occupied-western-sahara

[62] Shelley, T. (2004), Endgame in the Western Sahara.

[63] Hodges, T. (1983), Western Sahara: The Roots of a Desert War.

[64] France Libertés, janvier 2003, Rapport : Mission Internationale d'Investigation au Sahara Occidental.

[65] OCP SA, 08.05.2014, Emission obligataire inaugurale d'OCP d'un montant de 1,85 milliards de dollars US en deux tranches d'une maturité de 10 ans et 30 ans, https://tinyurl.com/3nfs39zv

[66] Business Wire, 15.04.2015, l'OCP a émis une offre de 1 milliard de $US d'une maturité de 10,5 ans avec un coupon de 4,5%, https://web.archive.org/web/20220314102748/http://www.businesswire.com/news/home/20150415006850/en/OCP-Successfully-Prices-1-Billion-Offering-10.5
[67] USGS, 2019, résumé des produits minéraux 2019, https://minerals.usgs.gov/minerals/pubs/commodity/phosphate_rock/mcs-2019-phosp.pdf.

[68] WSRW.org, 28.02.2018, La compagnie maritime des Bermudes abandonne le Sahara Occidental, https://www.wsrw.org/fr/archive/4126

[69] South China Morning Post, 11.05.2008, A line in the sand, http://www.scmp.com/article/637220/line-sand

[70] Sysla, 27.07.2015, http://sysla.no/maritim/flere-rederier-har-klausul-mot-handel-ved-vest-sahara/

[71] Dagens Næringsliv, 13.04.2015, En beklagelig glipp, http://www.dn.no/nyheter/naringsliv/2015/04/13/2157/Shipping/-en-beklagelig-glipp

[72] WSRW.org, 11.01.2019, Une entreprise de transport abandonne le Sahara Occidental, https://www.wsrw.org/fr/archive/4394

[73] Business Maps of India, Paradeep Phosphates Limited (PPL), http://business.mapsofindia.com/national-fertilizers/public/ppl.html

[74] https://www.business-standard.com/article/companies/centre-garners-rs-471-crore-from-stake-sale-in-paradeep-phosphates-122053001276_1.html?utm_source=chatgpt.com

[75] https://millingmea.com/indian-paradeep-phosphates-secures-supply-deal-with-ocp-to-boost-fertiliser-production/

[76] WSRW.org, 04.03.2015, Paradeep Phosphates with suspicious purchase in 2011/2012, https://www.wsrw.org/en/archive/3165

[77] Courrier de WSRW à Paradeep 24.02.2023, https://vest-sahara.s3.amazonaws.com/wsrw/feature-images/File/1339/6409dc2f14249_20230224WSRW-Paradeep.pdf

[78] Nutrien, 01.08.2018, Nutrien's 2nd Quarter and 1st Half Results demonstrate Strength in a compressed season, https://web.archive.org/web/20240425115507/https://www.nutrien.com/investors/news-releases/2018-nutriens-2nd-quarter-and-1st-half-results-demonstrate-strength

[79] Courrier de WSRW à Innophos, 14.02.2023, https://vest-sahara.s3.amazonaws.com/wsrw/feature-images/File/1337/6409dae33ef72_20230214WSRW-Innophos.pdf

[80] WSRW.org, Norway ethical council recommends exclusion of Innophos, 04.02.2015, http://www.wsrw.org/a240x3138 Fonds de Compensation commun au régime général de pension, FDC Exclusion list https://www.fdc.lu/fileadmin/file/fdc/Liste_d_exclusion_finale_20180608.pdf Danske Bank, Excluded Companies, https://danskebank.com/-/media/danske-bank-com/file-cloud/2017/1/excluded-companies

[81] WSRW.org, 23.07.2018, Un acteur clé quitte la scène du phosphate sale du Sahara Occidental, https://wsrw.org/fr/archive/4236

[82] Mindfull, Ballance Agri-Nutrients case study, http://www.mindfull.nz/case-studies/2015/2/18/ballance

[83] Ballance Agri-Nutrients, rapport annuel 2007, http://www.wsrw.org/files/dated/2009-02-09/ballance_ar_2007.pdf
[84] WSRW.org, 03.07.2008, Ballance Agri-Nutrients into politics, http://www.wsrw.org/a128x773

[85] WSRW letter to Ballance, 05.02.2025, https://vest-sahara.s3.amazonaws.com/wsrw/feature-images/File/2227/67e2cb80b73bf_20250205WSRW-BallanceAgriNutrients.pdf

[86] Courrier de Ballance à WSRW, 06.05.2014, http://www.wsrw.org/files/dated/2014-05-06/ballance-wsrw_06.05.2014.pdf

[87] Balance letter to WSRW, 21.04.2026, https://vest-sahara.s3.amazonaws.com/wsrw/feature-images/File/2871/69eb2758a8f17_Ballance-WSRW_21.04.2026.jpg

[88] UN Legal Office, Ibid.

[89] WSRW, 29.04.2026, Les conseiller·es droits humains de Tūhana ignorent… les droits humains, https://wsrw.org/fr/nouvelles/les-conseillers-droits-humains-de-tuhana-ignorent-les-droits-humains

[90] Courriel de Tuhana à WSRW, 21.04.2026, https://vest-sahara.s3.amazonaws.com/wsrw/feature-images/File/2869/69eb2717c628d_Tuhana-WSRW_21.04.2026.jpg

[91] Courriel de Tim Gibson à WSRW, 21.04.2026, https://vest-sahara.s3.amazonaws.com/wsrw/feature-images/File/2872/69eb2875e7bf4_Gibson-WSRW_21.04.2026.jpg

[92] WSRW.org, 8-12-2011, Un cabinet juridique américain refuse le dialogue, https://www.wsrw.org/fr/archive/951

[93] WSRW.org, 08.12.2011, Ibid.

[94] PotashCorp, août 2014, minerai de phosphate du Sahara Occidental

[95] Le Desk, 15.07.2017, Rapport KPMG: 7 clés pour comprendre l'exploitation du phosphate au Sahara, https://callback.ledesk.ma/enclair/rapport-kpmg-7-cles-pour-comprendre-lexploitation-du-phosphate-au-sahara/

[96] OCP S.A., AMMC filing, Document de référence relatif à l'exercice 2022 et au premier semestre 2023, p. 92, https://www.ammc.ma/sites/default/files/DR_OCP_031_2023.pdf

[97] WSRW.org, 06.03.2015, WSRW correspondence with DLA Piper, https://www.wsrw.org/en/archive/3182

[98] WSRW.org, 06.03.2015, correspondance WSRW - Palacio y Asociados, février 2015, https://www.wsrw.org/en/archive/3181

[99] Daily Mail, 14.04.2012, Myriam Clegg paid £400 an hour by mining giant accused of trampling on rights of Saharan tribesmen, http://www.dailymail.co.uk/news/article-2129900/Miriam-Clegg-paid-400-hour-mining-giant-accused-trampling-rights-Saharan-tribesmen.html

[100] WSRW.org, 22.02.2016, correspondance WSRW - Dechert LLP, https://www.wsrw.org/en/archive/3402

[101] Courrier de WSRW à SenateSHJ, 02.03.2022, https://vest-sahara.s3.amazonaws.com/wsrw/feature-images/File/556/621f75032b70d_20220302WSRW-SenateSHJ.pdf

[102] WSRW, 29.04.2026, Les conseiller·es droits humains de Tūhana ignorent… les droits humains, https://wsrw.org/fr/nouvelles/les-conseillers-droits-humains-de-tuhana-ignorent-les-droits-humains

[103] WSRW.org, 22.05.2024, Les clients du phosphate pillé par le Maroc, https://wsrw.org/fr/nouvelles/les-clients-du-phosphate-pille-par-le-maroc

# Annexe : Les navires ayant transporté du minerai de phosphate, du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025.

| N° | Nom du navire | OMI | Pavillon | Départ | Destination (importateur) | Arrivée | Port en lourd | Cargaison estimée (tonnes) |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | Thor Magnhild | 9303041 | Singapore | 01/03/2025 | Coatzacoalcos, Mexico (Innophos) | 01/20/2025 | 56 023 | 50 800 |
| 2 | Josco Runzhou | 9459644 | Hong Kong | 01/16/2025 | Paradip, India (Paradeep) | 02/22/2025 | 58 722 | 56 300 |
| 3 | Emerald Qushan | 9991537 | Liberia | 01/28/2025 | Paradip, India (Paradeep) | 03/03/2025 | 63 600 | 61 000 |
| 4 | Astra Centaurus | 9611802 | Marshall Islands | 02/15/2025 | Coatzacoalcos, Mexico (Innophos) | 03/22/2025 | 58 518 | 50 800 |
| 5 | Dsi Drammen | 9775141 | Marshall Islands | 02/12/2025 | Paradip, India (Paradeep) | 03/28/2025 | 63 379 | 60 500 |
| 6 | Princess Maria | 9483188 | Marshall Islands | 03/06/2025 | Paradip, India (Paradeep) | 04/12/2025 | 55 783 | 53 500 |
| 7 | Lmz Europa | 9588562 | Marshall Islands | 03/14/2025 | Coatzacoalcos, Mexico (Innophos) | 03/30/2025 | 56 771 | 50 800 |
| 8 | Ocean Azalea | 9737357 | Liberia | 03/31/2025 | Paradip, India (Paradeep) | 05/02/2025 | 63 083 | 60 500 |
| 9 | Cl Fuzhou He | 9890630 | Liberia | 04/04/2025 | Paradip, India (Paradeep) | 05/06/2025 | 63 125 | 60 600 |
| 10 | Anarita | 9636008 | Liberia | 04/16/2025 | Tauranga, New Zealand (Ballance Agri-Nutrients) | 05/21/2025 | 58 018 | 55 700 |
| 11 | Ning Tai Hai | 9751341 | Hong Kong | 04/29/2025 | Paradip, India (Paradeep) | 06/04/2025 | 63 475 | 60 500 |
| 12 | Weco Holli | 9929699 | Singapore | 05/09/2025 | Paradip, India (Paradeep) | 06/11/2025 | 61 275 | 58 800 |
| 13 | Pu Tuo Hai | 9466518 | China | 05/31/2025 | Paradip, India (Paradeep) | 07/13/2025 | 53 393 | 51 300 |
| 14 | DK Ione | 9528158 | South Korea | Ca 01.06.2025 | Paradip, India (Paradeep) | 07/04/2025 | 58 714 | 57 000 |
| 15 | Yangze 7 | 9718911 | Liberia | 06/23/2025 | Paradip, India (Paradeep) | 07/21/2025 | 63 523 | 61 000 |
| 16 | Beauty Jasmine | 9721334 | Marshall Islands | Ca. 29.06.2025 | Paradip, India (Paradeep) | 08/01/2025 | 63 638 | 55 000 |
| 17 | Kapta Dimitros | 9928736 | Marshall Islands | 06/30/2025 | Coatzacoalcos, Mexico (Innophos) | 07/16/2025 | 61 091 | 50 800 |
| 18 | Cl Lindy | 9720988 | Liberia | 07/10/2025 | Bluff, New Zealand (Ballance Agri-Nutrients) | 08/18/2025 | 63 498 | 61 000 |
| 19 | Cl Justice | 1071642 | Singapore | 07/18/2025 | Paradip, India (Paradeep) | 08/21/2025 | 63 647 | 61 000 |
| 20 | Ability | 9908281 | Liberia | 08/04/2025 | Paradip, India (Paradeep) | 09/13/2025 | 64 253 | 62 000 |

WSRW



| N° | Nom du navire | OMI | Pavillon | Départ | Destination (importateur) | Arrivée | Port en lourd | Cargaison estimée (tonnes) |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 21 | DZ Qingdao | 9441386 | Hong Kong | 08/09/2025 | Coatzacoalcos, Mexico (Innophos) | 08/26/2025 | 57 809 | 50 800 |
| 22 | Akour II | 9454084 | Cayman Islands | 08/24/2025 | Paradip, India (Paradeep) | 09/22/2025 | 58 831 | 56 500 |
| 23 | Christos K | 9700081 | Marshall Islands | 08/31/2025 | Coatzacoalcos, Mexico (Innophos) | 09/17/2025 | 63 197 | 50 800 |
| 24 | Eracle | 9499450 | Liberia | 09/10/2025 | Paradip, India (Paradeep) | 10/18/2025 | 58 018 | 55 700 |
| 25 | Kapta Dimitros | 9928736 | Marshall Islands | 09/16/2025 | Coatzacoalcos, Mexico (Innophos) | 10/02/2025 | 61 091 | 50 800 |
| 26 | Kiran Anatolia | 9650171 | Malta | 09/26/2025 | Paradip, India (Paradeep) | 10/28/2025 | 63 478 | 61 000 |
| 27 | Dubai Crown | 9326378 | Marshall Islands | 10/01/2025 | Paradip, India (Paradeep) | 11/08/2025 | 55 338 | 53 300 |
| 28 | Oceanmaster | 9641340 | Liberia | 10/23/2025 | Otago/Bluff, New Zealand (Ballance Agri-Nutrients) | 12/03/2025 | 56 716 | 54 400 |
| 29 | Lem Verbena | 9845829 | Marshall Islands | 10/27/2025 | Paradip, India (Paradeep) | 11/29/2025 | 64 688 | 62 000 |
| 30 | Dora | 9387360 | Marshall Islands | 11/17/2025 | Coatzacoalcos, Mexico (Innophos) | 12/05/2025 | 53 473 | 50 800 |
| 31 | Tomini Prosperity | 9718181 | Marshall Islands | 11/19/2025 | Paradip, India (Paradeep) | 12/22/2025 | 63 503 | 61 000 |
| 32 | V Atlas | 9670846 | Panama | 12/01/2025 | Paradip, India (Paradeep) | 01/14/2026 | 56 451 | 54 000 |
| 33 | Astra Centaurus | 9611802 | Marshall Islands | 12/07/2025 | Coatzacoalcos, Mexico (Innophos) | 12/24/2025 | 58 518 | 50 800 |
| 34 | Van Hannah | 9965021 | Singapore | 12/27/2025 | Paradip, India (Paradeep) | XXX | 63 926 | 61 400 |
| 35 | Core Imperial | 9860740 | Panama | 12/28/2025 | Coatzacoalcos, Mexico (Innophos) | 01/12/2026 | 63 343 | 50 800 |
| 36 | Pacific Wealth | 9731975 | Hong Kong | 12/30/2025 | Paradip, India (Paradeep) | XXX | 63 522 | 61 000 |

En territoires occupés du Sahara Occidental, un Sahraoui demande aux agriculteurs néo-zélandais de se réveiller et d'arrêter de soutenir l'occupation marocaine.

ISBN: 978-82-93425-72-4

**« En revanche, la Cour conclut que les éléments et renseignements portés à sa connaissance n'établissent l'existence d'aucun lien de souveraineté territoriale entre le territoire du Sahara Occidental d'une part, le Royaume du Maroc ou l'ensemble mauritanien d'autre part. La Cour n'a donc pas constaté l'existence de liens juridiques de nature à modifier l'application de la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale de Nations Unies quant à la décolonisation du Sahara Occidental et en particulier l'application du principe d'autodétermination grâce à l'expression libre et authentique de la volonté des populations du territoire. »**

Cour Internationale de Justice, le 16 octobre1975

Soutenez notre travail

WSRW WESTERN SAHARA RESOURCE WATCH